



**SPECIAL RISQUE
CARDIOVASCULAIRE**

Vu en Franche-Comté

Les entretiens médico-professionnels au cœur du dispositif !



La prévention du risque cardiovasculaire pour les chauffeurs poids-lourds et les conducteurs d'engins dans le BTP.

Mis en place depuis 2013, des Entretiens Médico-Professionnels sont désormais proposés aux salariés présentant des facteurs de risques spécifiques. Travaillant en étroite collaboration avec le médecin du travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire, l'infirmière en santé au travail a pour mission d'informer et de sensibiliser les salariés aux risques de leurs activités. C'est dans ce cadre qu'un protocole d'entretien adapté visant le risque cardiovasculaire est désormais utilisé pour vos salariés.

Ces entretiens sont proposés tout particulièrement aux chauffeurs poids-lourds et aux conducteurs d'engins, postes majoritairement sédentaires.

L'entretien comporte tout d'abord la recherche des facteurs de risques cardiovasculaires éventuels (tabac, cholestérol, diabète, hypertension artérielle, stress, poids, âge, antécédents familiaux).

Le dépistage d'un **diabète**, d'un **excès de cholestérol** et de **triglycérides** peut être effectué au cours de l'entretien.

Les échanges avec les salariés permettent de leur faire prendre conscience de l'importance d'une bonne hygiène de vie et d'un bon équilibre alimentaire.

Par exemple, limiter la consommation excessive de charcuterie et de fromage (riches en graisses saturées et en sel) ou bien pratiquer une activité physique régulière.

La consommation de tabac est systématiquement abordée, des conseils sur le sevrage sont délivrés.

Selon les facteurs de risques détectés, le salarié peut être adressé à son médecin traitant pour une prise en charge.

Il leur est rappelé qu'un suivi médical régulier est conseillé à partir de l'âge de 50 ans.

(Article rédigé par Isabelle Cordier, Infirmière de santé au travail SISTBTP FC)

VOTRE SERVICE
DE SANTÉ



SISTBTP
Franche.comté

3 CHEMIN DU CERISIER
25000 BESANCON

Téléphone :

03 81 41 98 50

E-mail :

contact@sstbtp-besancon.fr

www.sistbtp.com

SIST
Services Interentreprises
de Santé au Travail
BTP



Vue d'ensemble

■ Thème du mois :

Et si vous participiez à une Etude Métier pour améliorer les conditions de travail de vos salariés ?

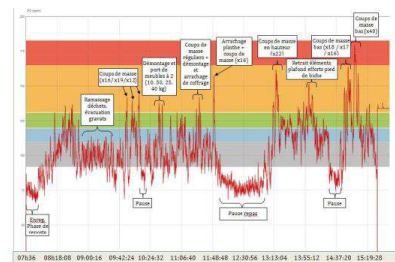
Associé aux services de santé au travail (SIST BTP), l'Organisme Professionnel de Prévention des risques du BTP (OPPBTB) développe des Etudes Métiers dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail des opérateurs sur les chantiers.

En collaboration avec les entreprises qui sont volontaires et les syndicats de métiers, l'étude menée par des médecins et préventeurs, consiste à analyser les conditions réelles du chantier en s'appuyant sur la méthode MAECT (Méthode d'Analyse et d'Evaluation des Conditions de Travail). Sur la base d'observations des salariés en continu tout au long de leur journée de travail, plusieurs mesures sont réalisées, comme par exemple celles du bruit, de la fréquence cardiaque, des poussières, de la température de l'air, de l'hygrométrie, des aérosols, des vibrations.

Les résultats sont ensuite partagés avec l'encadrement, les salariés et les syndicats de métier pour constituer des pistes d'amélioration des conditions de travail et pour trouver de nouvelles solutions comme de faire évoluer des produits ou matériels.



Exemple de résultats de cardiofréquencemétrie



Rubrique réalisée avec



www.sistbtp.com

■ Conseils d'experts

Prévention du risque cardiovasculaire

Les maladies cardiovasculaires constituent la deuxième cause de mortalité chez les hommes et la première chez les femmes : leur prévention demeure un objectif majeur de santé publique qui concerne la santé au travail.

Lors de la visite, le médecin ou l'infirmière recherchera les facteurs de risque non modifiables tels que : âge, sexe, hérédité, et ceux sur lesquels on peut agir tels que tabac, stress, hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie, sédentarité, obésité abdominale, qualité de l'alimentation (excès de graisses, non consommation quotidienne de fruits et légumes).

En entreprise, le médecin conduira avec son équipe pluridisciplinaire des actions de sensibilisation sur le tabagisme, la nutrition (difficulté de la bonne réalisation des gamelles sur les chantiers), la prévention du stress au travail. Il étudiera des conditions de travail pouvant aggraver une pathologie cardiovasculaire telles que la charge physique, la chaleur, le froid, l'altitude, les horaires décalés ou constituer un risque pour les postes dits de sécurité.

Dr Michel CAMBRELIN
Président du GNMST BTP
<http://forsapre.net>

Rubrique réalisée avec

